

Communiqué de presse

Château de La Sarraz: le Canton participe à la recherche d'une solution pour pérenniser l'exploitation du site

Confrontée à des difficultés financières, la Société des amis du Château de La Sarraz, qui possède et gère le site, a été reçue à sa demande par le conseiller d'Etat en charge du patrimoine. En présence d'une délégation des autorités communales, il a été convenu de réunir des partenaires afin d'assainir et de pérenniser l'exploitation du Château et de ses collections, reconnus par le label Patrimoine européen.

Conscient de la qualité patrimoniale d'un site d'importance cantonale et nationale, le Conseil d'Etat entend participer activement à la recherche d'une solution aux graves difficultés financières rencontrées par l'association qui possède et gère le Château et ses collections.

Il est prévu qu'un plan de financement puisse être finalisé au cours du premier semestre 2016. Première étape, la Société des amis du Château de La Sarraz transfère aujourd'hui les immeubles, les terrains et les collections en sa possession à une fondation soumise à l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

La future fondation cherchera à regrouper des partenaires publics, institutionnels et privés afin de trouver un financement permettant de repenser et pérenniser l'accès public au Château. Une première estimation chiffre le montant nécessaire à environ 3 millions de francs répartis sur les quatre prochaines années.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29/10/2015

Renseignements complémentaires : DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat en charge du patrimoine, 021 316 20 19; Rosa Mischler, syndique de La Sarraz, 021 866 02 20; Annette Schneider, présidente des de la Société des amis du château de La Sarraz, 021 866 66 07; Laure Thonney, notaire à La Sarraz, 021 866 12 10